



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le 7 février 2022

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : David April, Steve Bélanger, Nathalie Dionne, Pauline Dumont, Cloé Gagné, Nancy Gauthier, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absences : Ariane Briand et Frédérique Grenier-Tardif

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Pauline Dumont et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0017)	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (6 décembre 2021) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>M. Steve Bélanger présente la régie interne modifiée qui a été adoptée à la dernière rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0018)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>Vérification auprès des nouveaux membres si les visionnements ont été faits.</p> <p>M. Steve Bélanger complètera le tableau qui sera envoyé au CSS.</p>	
<p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Normes et modalités au secondaire</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre.</p> <p>M. Steve Bélanger présente les normes et modalités au secondaire suite à la consultation des enseignants.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Dionne et résolu QUE les normes et modalités au secondaire soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0019)</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.2 Grilles-matières 2022-2023</p>	<p>Les membres ont pris connaissance des grilles-matières avant la rencontre.</p> <p>La direction présente les grilles-matières préscolaire, primaire et secondaire, de l'an prochain, pour chacune des écoles qui ont été préparées en collaboration avec les enseignants. Il mentionne qu'une nouvelle option équitation sera offerte pour le secondaire dès l'an prochain.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Pauline Dumont et résolu QUE les grilles-matières des deux écoles soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0020)</p>	
<p>5.3 Politique sur la civilité parents/personnel</p>	<p>Retour par M. Steve Bélanger sur le point soulevé par Mme Cloé Gagné lors de la dernière séance concernant une nouvelle politique de civilité parents/personnel. Un comité est formé afin de faire une ou deux rencontres pour élaborer cette politique. Le comité sera formé de M. Steve Bélanger, Mme Frédérique Grenier-Tardif, Mme Cloé Gagné, Mme Laura Potvin, Mme Nathalie Dionne, M. David April (ou une éducatrice) et Mme Katty Noben.</p> <p>Les dates pour ces rencontres seront déterminées dans les prochaines semaines.</p>	
<p>5.4 Programmation des activités et sorties et dérangements à l'horaire</p>	<p>Vaccination COVID-19 : le 9 février à l'école de Saint-Modeste et le 10 février à l'école des Vieux-Moulins.</p> <p>La journée blanche à Notre-Dame-du-Portage, prévue le 14 février pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années de l'école Saint-Modeste a été annulée à cause de la situation Covid à l'école. Mais une journée</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.5 Actes d'établissement 2022-2023</p>	<p>carnaval d'hiver à eu lieu sur les terrains de l'école pour tous les élèves.</p> <p>Spectacle « Le problème avec le rose » au Centre Culturel Berger de RDL pour les élèves du primaire de Saint-Hubert. Saint-Modeste n'a pu s'y rendre toujours à cause de la situation Covid.</p> <p>Ski pour le secondaire de Saint-Hubert.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Lapierre et résolu QUE les activités, sorties et dérangements à l'horaire soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0021)</p> <p>Les membres ont pris connaissance des documents en lien avec les actes d'établissement.</p> <p>Ces documents sont revus annuellement et contiennent tous les actes d'établissement de notre Centre de services scolaire ainsi que les projections de la clientèle afin de prévoir les espaces physiques, mais aussi les services.</p> <p>M. Steve Bélanger présente les documents et consulte les membres sur le projet de plan triennal proposé par le Centre de services scolaire. Il explique également en quoi consistent les ententes avec les municipalités concernant l'utilisation des parcs-écoles.</p> <p>Les membres sont en accord avec le projet proposé, mais souhaitent questionner le CSS concernant l'agrandissement de l'école Saint-Modeste et la construction du nouveau gymnase. Dans la colonne Répartition triennale des services, devrait-il être ajouté le point 8 : Locaux à la disposition du milieu?</p>	<p>La consultation sera envoyée au CSS.</p>

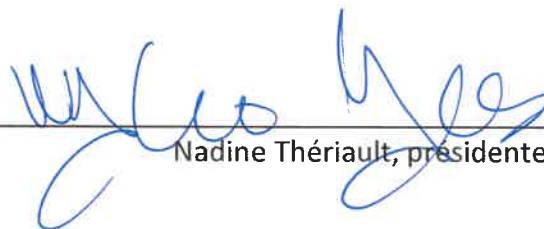
SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>5.6 Mesures protégées</p> <p>5.7 Critères d'admission et d'inscription 2022-2023</p>	<p>Les membres ont pris connaissance des documents avant la rencontre.</p> <p>Présentation des mesures protégées par M. Steve Bélanger.</p> <p>Le conseil d'établissement des écoles Saint-Modeste et des Vieux-Moulins confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0022)</p> <p>Les membres ont pris connaissance des documents avant la rencontre.</p> <p>Présentation des critères d'admission et d'inscription 2022-2023 par la direction pour information aux membres.</p>	<p>La résolution sera complétée et envoyée au CSS.</p>
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>M. David April présente une offre du restaurant Le Bégonia de Saint-Hubert qui souhaite offrir les repas chauds aux élèves du service de garde, 2 midis par semaine. Le tout serait géré par eux soit par leur page facebook, la prise des commandes, le paiement et ils livreront les repas pour chaque élève directement au service de garde donc aucune manipulation pour les éducatrices. Les menus offerts seraient santé comme, par exemple, de la lasagne, du bœuf aux légumes, du pâté au saumon, etc.</p> <p>Le tout commencerait après la semaine de relâche le temps de finaliser les détails. Les vérifications auprès du CSS sont faites et il est accepté que Saint-Hubert et le Bégonia soient un projet-pilote cette année.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>Les membres sont en accord avec le projet et apprécieraient que Saint-Modeste puisse aussi en bénéficier dans les prochaines années.</p>	
<p>7. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins</p>	<p>Mme Nadine Thériault mentionne qu'il n'y a pas eu d'activité à cause de la situation Covid et des règles sanitaires en place.</p> <p>Il est mentionné que si une collation est offerte et laissée en quarantaine quelques jours, il serait possible pour les enseignants de la distribuer.</p>	
<p>8. Responsable de la trésorerie</p>	<p>Mme Isabelle Morin mentionne qu'il n'y a eu aucune dépense depuis la dernière rencontre.</p>	
<p>9. Représentant au comité de parents</p>	<p>M. Philippe Lapierre informe les membres des points traités au dernier comité de parents tels que l'info-covid du CSS et la présentation du plan triennal et des actes d'établissement.</p>	
<p>10. Correspondance</p>	<p>Aucune.</p>	
<p>11. Autres sujets</p>	<p>Aucun.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
12. Questions du public	Aucune.	
13. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Gauthier et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 25. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0023)	



Steve Bélanger, directeur



Nadine Thériault, présidente